

Un sommet franco-italien sous tension

Le Figaro
26/4/2011

Nicolas Sarkozy et Silvio Berlusconi veulent une remise à plat des accords de libre circulation des personnes.

ALAIN BARLUET

UNE FOIS n'est pas coutume dans les relations transalpines plutôt apaisées, le 29^e sommet franco-italien se tient aujourd'hui à Rome sur fond de discorde. En effet, dans la foulée de la « révolution de jasmin » en Tunisie, l'arrivée de quelque 25 000 immigrés sur les côtes de la Péninsule a déclenché des réactions conflictuelles où les considérations de politique intérieure ne sont pas absentes, de part et d'autre des Alpes.

Rome, par souci de ne pas voir ces migrants demeurer sur son sol, a commencé à délivrer des permis de séjour de six mois les autorisant à circuler dans l'espace Schengen. Le traité du même nom, entré en application en 1995, est aujourd'hui étendu à 25 pays européens reconnaissant la libre circulation des personnes. Face à cet afflux, la France a bloqué un train transportant des migrants tunisiens encadrés par des associations des droits de l'homme, à Vintimille, le 17 avril dernier. Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, a alors averti que la France renverrait vers l'Italie les migrants ne répondant pas à certaines conditions de ressources. Sur place, la situation demeure depuis tendue et confuse. Mais l'accent mis sur les questions migratoires par Nicolas Sarkozy avant l'échéance de 2012 a conduit Paris à saisir ce prétexte pour aménager un traité que ses détracteurs du Front national asso-

La petite phrase de...

HENRI GUAINO
CONSEILLER SPÉCIAL
DU CHEF DE L'ÉTAT

« La France ne voulait pas suspendre Schengen, mais plutôt revoir les clauses de sauvegarde »



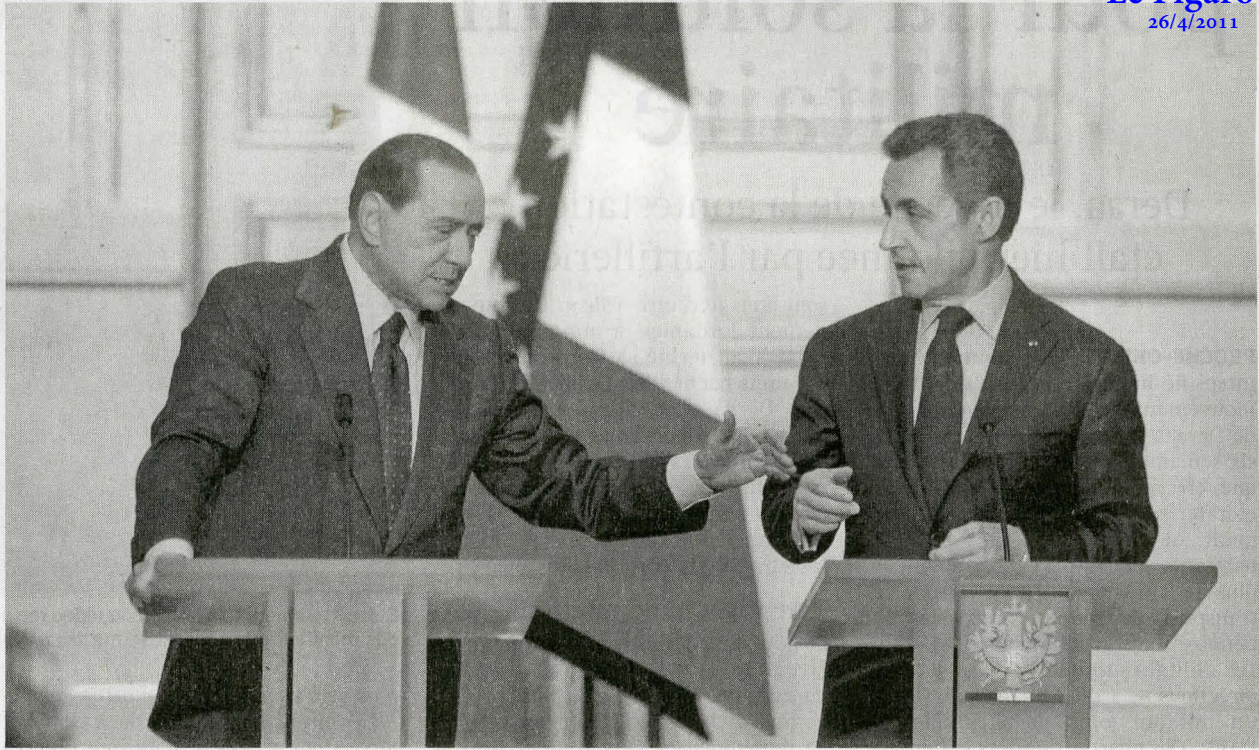
cient à l'« Europe passoire ». Une préoccupation de fermeté partagée par Silvio Berlusconi, soucieux de ne pas rompre l'attelage avec la Ligue du Nord pour laquelle l'immigration est un cheval de bataille.

À l'Élysée, sitôt lâchée, vendredi dernier, la proposition incluant la possibilité de « suspendre provisoirement » Schengen en cas de gouvernance « défaillante », on a eu conscience d'avoir été trop loin. « Il ne s'agit pas de suspendre » les accords, corrigeaient-ils le soir même. Une éventualité qui n'est d'ailleurs pas prévue par le traité, seul un contrôle aux frontières pouvant être rétabli « exceptionnellement », pour six mois renouvelables.

Dimanche, Henri Guaino a appuyé le propos en soulignant que « la France ne voulait pas suspendre Schengen ». Il s'agit plutôt, a-t-il poursuivi, de « revoir les clauses de sauvegarde » permettant, dans des « conditions particulières », de rétablir le contrôle aux frontières. Pour Paris, cette arrivée massive de Tunisiens à la frontière franco-italienne le justifierait. « On ne peut pas accueillir tout le monde », a souligné le conseiller spécial du président de la République.

Frictions économiques

Autre sujet sur la table aujourd'hui, les « bonnes pratiques » du code de Schengen devraient proscrire des initiatives telles que l'octroi intempestif de permis de séjour, relève-t-on encore.



Silvio Berlusconi et Nicolas Sarkozy, lors du sommet franco-italien qui s'est déroulé à Paris en avril 2010. SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO

La réflexion qui sera engagée aujourd'hui à Rome vise à porter une initiative franco-italienne à Bruxelles pour obtenir de l'UE une coopération plus efficace dans la lutte contre l'immigration illégale en Europe du Sud. « Nous espérons revenir à une température de 37 degrés dans nos relations avec l'Italie », note-t-on à l'Élysée. Paradoxe de ces relations, ajoute-t-on, « leur intensité et leur ampleur sont souvent sous-estimées ». Pour l'occasion, Nicolas Sarkozy sera entouré des poids lourds du gouvernement, François Fillon, Alain Juppé, Christine Lagarde et Claude Guéant, qui s'est récemment entretenu à Milan de l'immigration avec son homologue Roberto Maroni.

L'intervention en Libye avait froissé Rome qui considérait son ex-colonie, et

son dirigeant, comme un partenaire proche. Cette question fait désormais consensus, affirme-t-on à l'Élysée, où l'on cite notamment la reconnaissance du Conseil national de transition (CNT) consentie par Rome, peu après Paris.

Les deux partenaires vont également s'efforcer de tourner la page des frictions économiques. Le rachat de Lactalis par Parmalat, entre autres, a rallumé un patriotisme économique virulent en Italie. « Nous sommes l'un pour l'autre le deuxième partenaire européen. Mais la structure de l'investissement est différente. Les grandes entreprises françaises sont plus visibles, les entreprises italiennes de taille moyenne, plus nombreuses », explique l'Élysée pour inviter chacun à faire la part entre l'« émotion » et la « réalité ».

EN BREF

Un Scot Guard insulte Kate

Un jeune garde britannique a été relevé de ses fonctions pour le jour du mariage du prince William avec Kate Middleton après avoir traité la mariée d'« idiot de vache coincée » sur sa page Facebook. En voilà un qui ne songeait sans doute pas à offrir un cadeau aux futurs jeunes mariés. Si cela avait été le cas, il saurait que les futurs époux préfèrent aux cadeaux des dons adressés à 26 organisations caritatives sélectionnées par eux.

Allemagne : manifestations contre le nucléaire

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté hier dans toute l'Allemagne pour réclamer l'arrêt des centrales nucléaires du pays encore en activité. Ils ne se satisfont pas du moratoire de trois mois sur l'allongement de la durée de vie des réacteurs décidé par Merkel après l'accident de Fukushima.

Al-Qaida prépare un attentat à Heathrow

Al-Qaida avait commencé des préparatifs pour commettre un attentat à l'aéroport londonien d'Heathrow, identique à ceux du 11 Septembre, selon des documents fournis par WikiLeaks et publiés hier par le site de Der Spiegel. Le « cerveau » des attentats de 2001 aux États-Unis et numéro 3 d'al-Qaida, Khalid Cheikh Mohammed, avait constitué dès 2002 deux cellules. Le projet visait à détourner un avion peu après son décollage du grand aéroport de Londres et de le faire s'écraser sur l'un des terminaux.

La révision des accords de Schengen est sur les rails

JEAN-JACQUES MÉVEL
CORRESPONDANT À BRUXELLES

FACE à des opinions frileuses et à des échéances électorales rapprochées, la révision de l'Europe sans frontière pour arrêter les clandestins d'Afrique du Nord n'était déjà plus qu'une affaire de temps. Le compromis Berlusconi-Sarkozy que l'on espère à Rome après les éclats de voix et l'incident de Vintimille va sans doute précipiter la réforme.

Après le sommet franco-italien, le calendrier des Vingt-Sept est déjà arrêté. Dans dix jours, le 4 mai, la commissaire européenne Cecilia Malmström doit annoncer la nouvelle donne, y compris la possibilité de décaler ou de dédoubler la frontière de Schengen vers l'intérieur, en fonction de la menace. Huit jours plus tard, le 12 mai, un rendez-vous extraordinaire des ministres de l'Intérieur calera la réforme. Fin juin, c'est un sommet européen qui doit la mettre en œuvre.

L'accrochage sur le sort de 20 000 Tunisiens, doté d'un permis de séjour par l'Italie mais considérés comme des clandestins en France et partout ailleurs, est venu à point nommé pour illustrer le point faible : à trop parier sur la frontière extérieure, les Européens se retrouvent privés de protection nationale dès que la cuirasse de Schengen est percée, ou submergée.

De fait, le traité européen ne permet le rétablissement temporaire de

contrôles frontaliers internes qu'en cas de « menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure ». La mesure avait été conçue contre les hooligans des stades et contre des groupes violents qui narguent les sommets. Mais c'est la seule option que les autorités françaises ont eu entre les mains il y a huit jours pour stopper le train de clandestins qui s'apprêtait à quitter Vintimille pour Menton.

Une solution durable

Paris veut élargir la palette des contre-mesures, Bruxelles y réfléchit, l'Italie devrait s'en laisser convaincre, si on lui donne un coup de main. Les accords de Schengen font du pays de première entrée des clandestins le responsable de la défense de tout le système. L'Italie, mais aussi Chypre, l'Espagne, la Grèce et Malte sont ainsi des remparts face à la Méditerranée. Les cinq pays réclament « un soutien opérationnel et financier » à leurs partenaires.

Les textes n'ont cependant rien prévu en cas de défaillance de cette première ligne. Une défense « élastique » du périmètre européen et un renforcement des moyens de Frontex, l'agence censée surveiller les 50 000 km de frontières de l'Union, devraient venir pallier dans l'urgence.

Au-delà, chacun sait que la seule solution durable se trouve sur la rive sud de la Méditerranée : « Les ressortissants d'Afrique du Nord - et les migrants qui la traversent - ne resteront sur la rive sud que s'ils y trouvent du travail, relevait le vice-premier ministre britannique Nick Clegg, dès le début des révoltes arabes. À défaut, d'une façon ou d'une autre, ils se retrouveront en Europe. »

Sans aller jusqu'à un plan Marshall, Nicolas Sarkozy aborde la question dans un courrier récemment adressé à José Manuel Barroso : il s'y déclare partisan « d'un soutien vigoureux » au dévelop-

pement des nouvelles démocraties arabes et d'« un appui massif à la Tunisie, que nous devons aider à retrouver rapidement une pente de croissance forte ».

Le président assortit ce contrat méditerranéen d'un préalable explicite : des mesures efficaces pour prévenir l'émigration et une coopération active au retour des clandestins. « N'hésitons pas à faire d'une détermination concrète (de ces pays) à concourir à nos efforts contre l'immigration illégale une condition préalable et une donnée intrinsèque de ce partenariat », insiste Sarkozy.

Pour la période 2011-2013, Bruxelles prévoit de réorienter l'ensemble de l'aide à ses voisins du Sud, soit 4 milliards d'euros, avec une enveloppe supplémentaire qui pourrait atteindre 140 millions pour la Tunisie. Le sommet européen de juin pourrait décider d'autres rallonges. Assorties de conditions, bien sûr. ■

50 000

C'est le nombre de kilomètres de frontières de l'Union européenne

Les dossiers sensibles qui fâchent Paris et Rome

RICHARD HEUZÉ
ROME

DES DIVERGENCES sensibles continuent d'opposer la France et l'Italie sur des dossiers aussi épineux que l'immigration ou l'économie, malgré l'unité de façade qui sera affichée ce matin à Rome lors du sommet franco-italien. Voici les principaux dossiers qui divisent Paris et Rome.

Problème de rang

La première question, l'une des plus épineuses dans un pays où les susceptibilités nationales sont exacerbées, est d'ordre psychologique. Elle concerne le rôle subalterne auquel l'Italie se sent reléguée dans la concertation européenne. Nicolas Sarkozy est décrit dans la presse transalpine comme un despote. L'hebdomadaire *Panorama* l'affublait récemment en couverture d'un sobriquet peu aimable,

« Il Sarkofago », autrement dit « celui qui mange tout ». « La France nous snobe », proclame à l'envi la presse italienne. Une impression que les manifestations d'amitié de François Fillon, dans un récent entretien au *Corriere della Sera*, n'ont pas suffi à dissiper.

Immigration

Paris et Rome proclament qu'il faut réviser le traité de Schengen, mais chacun affiche des vues opposées. Pour Paris, il faut en renforcer les mécanismes de contrôle pour empêcher la libre circulation des clandestins dans toute l'Europe. Rome, au contraire, voudrait lever les contrôles internes de sorte que, face à un afflux « massif » de clandestins, l'article 5 prévoyant des clauses nationales de sauvegarde (un document d'identité et des moyens suffisants de subsistance) ne s'appli-

que plus. Sur cette notion d'afflux « massif », les divergences restent entières. Silvio Berlusconi dramatise en parlant d'un « tsunami humain » menaçant de déferler d'Afrique du Nord. Mais l'Allemagne, qui a subi par le passé des vagues d'immigration autrement plus massives sans faire appel à l'Europe, soutient que les 20 000 immigrés tunisiens débarqués à Lampedusa ne peuvent être assimilés à une déferlante incontrôlable.

Libye

L'Italie ne participera jamais aux bombardements de la Libye. Il faudrait que le Parlement le décide, ce qui paraît exclu. Du moins a-t-elle ouvert sept bases aériennes à l'Otan et coordonne-t-elle les opérations navales du blocus des côtes. Elle se veut aussi en pointe dans les opérations humanitaires : son ONG Emergency vient d'ouvrir une antenne

à Misrata. Enfin elle s'est jointe à la France et à la Grande-Bretagne pour dépêcher des instructeurs militaires auprès des insurgés. Si Silvio Berlusconi était invité à accompagner Nicolas Sarkozy et David Cameron à Benghazi, le geste serait certainement apprécié à Rome.

Affaires

L'Italie se plaint d'être victime d'une offensive française de grande envergure sur les bijoux de son industrie. Les dossiers de contentieux s'accumulent : Bulgari (acquis par LVMH), Edison, Alitalia (détenu à 25 % par Air France/KLM). Ce mardi, les banques doivent boucler la « cordée » italienne convoquée à la hâte pour contrer l'offensive du français Lactalis sur le laitier Parmalat. La France répond que l'Italie est le troisième investisseur étranger sur son territoire. ■



À Vintimille, un ressortissant tunisien montre sa carte de résident temporaire délivrée par l'Italie avec laquelle il devrait pouvoir se rendre dans tous les pays signataires du traité de Schengen. AFP